



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E100904

VALABLE JUSQU'AU 11/09/2024

ÉDITÉ LE 03/08/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/01/2006  
Forme juridique : EURL  
Capital : DEPUIS LE 01/04/2017  
5 000

Raison sociale : HENOTTE  
47 CHEMIN DE FAUQUENTHUN  
62120 AIRE SUR LA LYS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Téléphone : 03 21 12 42 49  
Portable : 06 65 10 37 74

Fax :

Siret : 488 110 800 00015

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :  
GENERALI IARD AH 155 216

Site Internet :

E-mail : frederic.henotte@wanadoo.fr

Responsabilité légale :  
HENOTTE FREDERIC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Assurance Responsabilité Civile :  
GENERALI IARD AH 155 216

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Effectif moyen : 1 Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                            | * Date d'attribution |
|------|------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Plombier) | 22/07/2020           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE  
272, BOULEVARD GEORGES  
CLEMENCEAU  
B.P. 16013  
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.